



88 VOSGES – COMMUNE DE RUPT SUR MOSELLE

Marché public de TRAVAUX

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. MAITRE D'OUVRAGE

Commune de Rupt sur Moselle, 10 rue de l'Eglise - 88360 RUPT SUR MOSELLE Tel : 03.29.24.34.09 Fax : 03.29.24.42.63
Courriel : mairie@ruptsurmoselle.fr

2. OBJET DU MARCHÉ

REHABILITATION D'UN BATIMENT A VOCATION SPORTIVE ET CULTURELLE
Lieu d'exécution : 31 rue Napoléon Forel - 88360 Rupt sur Moselle

3. PROCEDURE

Le marché faisant l'objet de la présente consultation est un marché de travaux soumis aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

4. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

15 lots. Possibilité de présenter une offre pour 1 ou plusieurs lots.

Lot 1 : Démolition – Terrassement – VRD – Aménagements extérieurs

Lot 2 : Gros œuvre

Lot 3 : Charpente métallique

Lot 4 : Couverture – Etanchéité - Zinguerie

Lot 5 : Bardage – Isolation - Echafaudages

Lot 6 : Cloisons – Doublages – Faux-plafonds

Lot 7 : Menuiseries extérieures aluminium

Lot 8 : Menuiseries intérieures bois

Lot 9 : Serrurerie

Lot 10 : Carrelages - Faïence

Lot 11 : Revêtements de sols

Lot 12 : Peintures intérieures

Lot 13 : Electricité

Lot 14 : Sanitaire

Lot 15 : Chauffage -Ventilation

Une visite obligatoire sur site est prévue jeudi 12 avril 2018 à 9 h 00 (*voir modalités dans le règlement de consultation*)

Démarrage prévisionnel des travaux : septembre 2018

5. LIEU ET MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Les dossiers de consultation seront adressés à toutes les entreprises qui feront une demande écrite auprès de la Mairie de Rupt sur Moselle – courriel : n.joly@ruptsurmoselle.fr

Où pourront être téléchargés gratuitement sur le site www.marches.smic-vosges.fr

6. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Vendredi 4 mai 2018 – 16 h 00

7. JUSTIFICATIFS A PRODUIRE

La liste complète des pièces à fournir figure au règlement de consultation.

8. CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

9. DELAIS DE VALIDITE DES OFFRES

90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

10. MODALITES DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront remises sous pli fermé contre récépissé ou adressées à Monsieur le Maire de Rupt sur Moselle – 10 rue de l'Eglise – 88360 RUPT SUR MOSELLE par pli recommandé avec accusé de réception, avec la mention suivante :

« Offre remise dans le cadre du marché public 18-002 – Lot n°... - NE PAS OUVRIR».

Horaires d'ouverture du service de remise des plis :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Fermé le mercredi après-midi

Ou par voie électronique sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse suivante : www.marches.smic-vosges.fr.

Présentation des offres : suivant règlement de consultation (RC).

11. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Renseignements administratifs auprès de :

- Mlle JOLY – Commune de Rupt sur Moselle
Tel : 03.29.24.98.37 – Courriel : n.joly@ruptsurmoselle.fr

Renseignements d'ordre technique auprès de :

- M. MOLKI – TOPIC ARCHITECTURE 31a, rue des Tuiles – 67170 BRUMATH
Tel : 03.88.59.37.03 Fax : 03.88.59.37.17 Courriel : molki@topic-architectes.fr
- M. Etienne MARTIN - Commune de Rupt sur Moselle
Tel : 06.87.77.09.30 - Courriel : e.martin@ruptsurmoselle.fr

Date d'envoi du présent avis : mardi 27 mars 2018